

**COMPTE RENDU**  
**de**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**du**  
**Sou des écoles Jean de La Fontaine**

Mardi 20 Septembre 2016  
Salle BCD de l'école

**\* Personnes présentes :**

Sabine B. (directrice de l'école maternelle), Noëline, Ouarda, Eric, Marie, Fanny D., Fanny P., Anne-Marie, Hélène, Dorothee, Mathilde, Virginie ainsi que deux nouvelles mamans Maud (PS) et Chloé (GS).

**\*Ordre du jour :**

- I. Bilan moral
- II. Rapport financier et approbation de l'assemblée
- III. Demande de subventions
- IV. Échange sur les actions qui pourront être menées en 2016/2017
- V. Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau

**I. Bilan moral :** présenté par la Présidente, Noëline Gervasoni.

Merci aux personnes présentes ce soir pour l'intérêt qu'elles témoignent à l'association. Il est important de continuer à faire vivre le Sou ; et pour cela, nous sommes toujours à la recherche de forces nouvelles pour nous aider à mener des actions qui permettront de financer les projets scolaires de l'équipe enseignante.

Il est rappelé au préalable :

- qu'aucune cotisation n'est demandée pour devenir adhérent de l'association. Je propose que ce principe soit maintenu ;
- que les dons sont acceptés (membres bienfaiteurs).

**Objet de l'association :**

Le Sou des écoles est une association à but non lucratif, composée de parents bénévoles, dont le seul but est d' « organiser diverses manifestations au sein et hors de l'école dans l'unique optique de récolter des fonds nécessaires au financement partiel ou total de projets pédagogiques ou sorties scolaires proposés par les enseignants » (cf. statuts).

**Moyens de communication dont dispose l'association :**

Ils se composent :

- d'un blog actif tenu par la secrétaire qui a pour but d'informer des événements et réunions organisés par le Sou et qui s'adresse à tous ;
- d'un compte « Yahoo groupe », dont l'accès est restreint, et qui est utilisé pour communiquer les documents internes à l'association. Aujourd'hui peu utilisé, il était question de passer sur « Google drive » mais l'idée n'a pas été plus creusée. Nouveauté, possibilité via l'UDAI d'ouvrir un compte en ligne « associations » pour stocker des archives et faciliter les démarches administratives : à creuser.

### Lieux de l'école ouverts au Sou :

- espace dans le local de gym de l'école élémentaire + armoire : cette armoire est utilisée à minima pour stocker les éléments du Sou sans grande valeur. L'année dernière, une journée tri a été organisée et a permis de se débarrasser de choses inutiles.
- une nouvelle armoire pour stocker les archives administratives du Sou a été fournie par la Mairie (suite à notre demande), mais par manque de temps, nous ne l'avons jamais investie : Il faudrait s'en occuper cette année – Tri + rangement car plusieurs cartons sont stockés en attendant chez la Présidente. Date à prévoir à l'automne
- une boîte aux lettres dans la salle des maîtres de l'école élémentaire dont plusieurs membres du Sou ont la clé.

### Adhésion à l'UDAI

L'association adhère à l'UDAI (l'Union de Défense des Associations de l'Isère), ce qui lui donne droit à des conseils, des formations, une assurance pour 3 de ses dirigeants, des réductions concernant les droits de la SACEM (diffusion de musique) et de la SACD (théâtre amateur).

### Projets réalisés l'année précédente 2015/2016 :

- Vide grenier (à la salle des fêtes de Voiron)
- Marché de Noël (marché de Voiron un samedi matin, vente de macarons, vin chaud, crêpes)
- Vente de chocolats de Noël (De Marlieu)
- Vente de pizzas (avec Basilic & co)
- Vente de chocolats de Pâques (avec Initiatives)
- Fête de l'école
- Tombola (lors de la fête de l'école – Gros lot : week-end cabane dans les arbres d'une valeur de 250€ + lots gratuits, billets d'entrée musée, parc d'attraction, accrobranche...)

Pour chaque action, un inventaire systématique des ventes a été réalisé, permettant de connaître les recettes enregistrées (cf. bilan financier présenté plus loin).

L'organisation d'un loto des fleurs avait été décidée en AG l'année dernière mais elle a été annulée, les recettes en début d'année 2016 étant déjà suffisantes.

### Subventions 2015/2016 :

7 classes sur 9 ont fait une demande de subvention pour un montant total de 3800€.

500 € en moyenne ont été alloués par classe.

Le suivi et vote des demandes de subventions se font par mail et par sondage doodle par le conseil d'administration.

## **II. Rapport financier et approbation de l'assemblée :**

cf. document préparé par la trésorière de l'association, Marie De Paëpe.

L'association dispose de 2 comptes à la Société Générale (qui n'engendrent pas de frais bancaires).

Marie propose un changement d'assurance pour passer de la MAAF à l'UDAI qui assure l'association pour les mêmes prestations pour 37 €/an (réduction de 50% si souscription avant fin septembre) :

Vote à main levée lors de l'AG = OUI à l'unanimité.

Marie se charge des courriers + annulation de la MAAF avant le 31 octobre.

### **III. Demandes de subventions 2016/2017 :**

Maintien d'une somme de 500 €-600 € par classe pour les demandes de subventions de l'année 2016/2017.

- Mme Malbranque (CP) : Spectacle « INDEX » le 4 Novembre à 20h au Grand Angle dans le cadre d'un projet hip-hop (il n'y a pas de représentation sur le temps scolaire)

21 élèves, soit 5 € X 21 = 105 €

Vote à main levée lors de l'AG = OUI à l'unanimité. [Noëline confirme le vote à Mme Malbranque](#)

- Maternelle :

Projet sur l'alimentation pour les 3 classes de l'école maternelle.

Sorties à Vinay et Notre-Dame de l'Osier (semaine du goût) = payé par la coopérative scolaire

Il reste à payer le bus.

Petit déjeuner prévu à l'école et sortie à la ferme pour les 3 classes.

Le parc à vélos est usé (utilisé par l'école et le périscolaire)

Proposition que le Sou finance le renouvellement (environ 1000 €) + revente des anciens vélos au vide grenier par ex.

Voir le catalogue CAMIF collectivités (Il a changé de nom « MANUTAN collectivités » et a été envoyé à Sabine par mail suite à l'AG)

= en attente de devis et de demandes de subventions aux différents partenaires.

### **IV. Échange sur les actions qui pourront être menées en 2016/2017 :**

- Vide grenier prévu le 27 Novembre 2016 à la salle des fêtes de Voiron.

[Helène se charge de récupérer les dossiers d'inscription des exposants + prévoir organisation de la journée à faire \(cf document de Noëline en pièce jointe\).](#)

Location de la salle des fêtes : 128,90€

Personnes présentes lors du vide grenier : Marie, Virginie, Hélène (stand?), Anne Marie, Fanny D., Noëline

Précommande des sandwiches ?

SSIAP nécessaire ?, [demander à Marie](#)

- A-QUI-S (étiquettes à vêtements) <https://www.a-qui-s.fr/pages/enfants/concept.php>

Avec le code « Sou des écoles » : VOI1092

5% à 15% de remise pour les familles et même bénéfice pour l'association. (la somme est reversée sur le compte du Sou tous les 6 mois)

= [Distribution aux familles des catalogues à faire \(catalogues chez Marie\) ???](#)

- Marché de Noël (décembre ? Vente de biscuits réalisé par le périscolaire?)

- Vente de chocolats de Noël

- Vente de brioches ou pizzas ?

- Loto des fleurs ?

Autres : loto de la dinde – proposition de vente de biscuits « Crétin des Alpes », objet personnalisé avec dessins d'enfants ([Hélène consulte les différents catalogues pour les objets personnalisés](#))...

**V. Renouvellement des membres du conseil d'administration 2016/2017:**

Toutes les personnes présentes deviennent membres du conseil d'administration ; seront consultées pour le vote des demandes de subventions.

Sabine B. est membre d'honneur du conseil d'administration.

**\* Election des membres du bureau 2016/2017 :**

Présidente : Noëline

Vice-présidente : Virginie

Trésorière : Marie

Trésorière adjointe : Fanny P.

Secrétaire : Hélène

Secrétaire adjointe : Dorothée

BONNE LECTURE